



CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT



Engagés par nature.

à Villers Bocage (14310)

Demande d'autorisation environnementale

PIÈCE N°2 : DESCRIPTION DU PROJET

GES n° 232411

Juin 2025

AGENCE OUEST

5, rue des Basses Forges
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 04 10 20
Fax 02 99 04 10 25
e-mail : ges-sa@ges-sa.fr

AGENCE NORD-EST

80 rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY
Tél. 03 23 23 32 68
Fax 09 72 19 35 51
e-mail : ges-laon@ges-sa.fr

AGENCE EST

870 avenue Denis Papin
54715 LUDRES
Tél. 03 83 26 02 63
Fax 03 26 29 75 76
e-mail : ges-est@ges-sa.fr

AGENCE SUD-EST-CENTRE

139 impasse de la Chapelle - 42155
ST-JEAN ST-MAURICE/LOIRE
Tél. 04 77 63 30 30
Fax 04 77 63 39 80
e-mail : ges-se@ges-sa.fr

AGENCE SUD-OUEST

Forge
79410 ECHIRÉ
Tél. 05 49 79 20 20
Fax 09 72 11 13 90
e-mail : ges-so@ges-sa.fr

AVERTISSEMENT

« Toute utilisation ou reproduction, non expressément autorisée au préalable par le maître de l'ouvrage et la société GES, de la présente étude, de ses résultats ou des données qu'elle comporte, même partiels, par extraits ou par citations, est formellement interdite et pourra donner lieu à l'exercice de poursuites judiciaires notamment en concurrence déloyale ou en parasitisme, sans préjudice des sanctions pénales et civiles susceptibles de s'appliquer au titre des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (articles L. 335-2 et suivants). La publication ou la mise à disposition du public de la présente étude réalisée sous quelque forme que ce soit pour les besoins de procédures administratives d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration ne confère aucun droit au public d'utilisation ou de reproduction de l'étude, de ses résultats ou de ses données.»

SOMMAIRE

1	OBJET DU DOSSIER	4
2	PRESENTATION DU DEMANDEUR.....	5
2.1	IDENTITE DU DEMANDEUR	5
2.2	HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT	5
2.3	SITUATION ADMINISTRATIVE	6
3	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROCEDES DE FABRICATION .	7
3.1	LOCALISATION	7
3.2	ENVIRONNEMENT DU SITE	8
3.3	PARCELLAIRE ET JUSTIFICATION DE LA MAITRISE FONCIERE	9
3.4	DESCRIPTION DU SITE.....	10
3.5	PROCEDES DE FABRICATION	11
3.6	PRODUCTION DE FROID – SITUATION ACTUELLE.....	11
4	DESCRIPTION DU PROJET	12
4.1	LOCALISATION DU PROJET	12
4.2	NOUVELLE INSTALLATION FRIGORIFIQUE SDM-E2.....	13
4.3	PRINCIPAUX OBJECTIFS	16

1 OBJET DU DOSSIER

La société ELIVIA SAS dispose à Villers-Bocage (14310) d'une unité de production spécialisée dans l'abattage d'animaux de boucherie et de transformation de viandes.

Les activités du site sont autorisées au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) par l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2002 modifié.

Actuellement, la production de froid nécessaire aux activités d'abattage et de transformation est assurée conjointement par les structures d'ELIVIA et de la société attenante SOFRINO.

ELIVIA prévoit de mettre en service une nouvelle installation de réfrigération à l'ammoniac dont les objectifs sont les suivants :

- autonomie d'ELIVIA pour la production de froid, maîtrise des installations, gains en souplesse d'exploitation et maîtrise de coûts,
- intégration de dispositifs d'économie d'eau et d'énergie : récupération de la chaleur fatale et pompe à chaleur intégrés à la nouvelle installation, condenseurs adiabatiques à faible consommation d'eau,
- amélioration des mesures de maîtrise des risques : installation neuve, distribution du froid indirecte limitant les quantités d'ammoniac nécessaires.

Ce projet relève de la procédure de demande d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement.

Le rapport de l'inspection de l'environnement en charge des ICPE du 23 août 2023 indique que le projet est dispensé d'évaluation environnementale à l'issue de la procédure préalable d'examen au cas par cas (Pièce 14).

Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale qui intègre une étude d'incidence environnementale conformément à l'art. L181-8 du code de l'environnement.

Le dossier comprend conformément au code de l'Environnement :

- ☐ la note de présentation non technique du projet,
- ☐ le mémoire résumé non technique,
- ☐ l'étude d'incidence,
- ☐ l'étude de dangers,
- ☐ les annexes et plans.

L'étude a été menée par les ingénieurs du GES¹, bureau d'études indépendant, spécialisé en environnement (et représenté par son Président), à partir d'informations fournies par la société ou ses prestataires.

Les plans ont été fournis par l'industriel. Par ailleurs, ELIVIA sollicite l'autorisation de fournir le plan de masse localisant l'ensemble du site à une échelle réduite au 1/750ème.

¹ GES – ZI Les Basses Forges – 35 530 Noyal-sur-Vilaine
02.99.04.10.20 - E-mail : contact@ges-sa.fr

2 PRESENTATION DU DEMANDEUR

2.1 IDENTITE DU DEMANDEUR

Présentation du demandeur

Dénomination de l'exploitant	ELIVIA
Siège social	BD Pasteur 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON
Forme juridique	SAS (Société par Actions Simplifiée)
Capital	25 200 000€
Etablissement objet de la demande	ELIVIA Route d'Epinay 14310 VILLERS BOCAGE
Numéro AIOT établissement	0051401427
N° SIRET établissement	344 477 468 000 62
Nom et qualité du signataire	Lionel PERROT Directeur
Personne en charge du dossier	Olivier JAMES Responsable maintenance
Téléphone	02 31 29 29 29
Activité de l'établissement	1011Z / Transformation et conservation de la viande de boucherie
Effectifs	419
Situation administratives	1er juillet 2002 – Arrêté préfectoral d'autorisation 19 octobre 2015 – Arrêté préfectoral complémentaire
Communes du rayon d'affichage	Villers Bocage, Epinay-sur-Odon, Parfouru-sur-Odon, Villy-Bocage, Saint Louet sur Seulles, Tracy Bocage, Maisonnelles Pelvey, Longvillers

2.2 HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT

En 1964, la commune de Villers-Bocage entreprend la construction d'un abattoir municipal, l'affermage de l'abattoir est confié par convention du 13 décembre 1973 à la société CAVIB SA pour une durée de 30 ans. Le site s'est progressivement agrandi avec des activités supplémentaires (transformation de la viande).

Le 11 avril 1997, l'abattoir CAVIB a été repris par la filiale SOVIBA du groupe CANA.

En 2004 CANA fusionne avec les sociétés CAVAL et GCA pour devenir le groupe TERRENA.

Le site est aujourd'hui exploité par ELIVIA, une filiale de TERRENA créée en 2014.

Le site de Villers-Bocage est spécialisé dans l'abattage de bovins ainsi que la découpe de carcasses et de la viande, les activités de transformation en produit prêt à l'emploi.

Les produits fabriqués sur le site sont aussi bien adressés aux professionnels (sous la marque ELIVIA) qu'aux consommateurs sous les marques « Tendre&Plus », « Sourires de campagne » et « La nouvelle agriculture ».

2.3 SITUATION ADMINISTRATIVE

Les activités du site sont autorisées au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) par l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2002 modifié par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2015.

Le tableau suivant présente les classements ICPE actuel défini par l'arrêté préfectoral du 19/10/2015.

Classement ICPE actuel (AP 19/10/2015)

RUBRIQUES DE CLASSEMENT	DESIGNATION DES ACTIVITES	CAPACITE	Classement IC
2101-1	Bovins (activité d'élevage, transit, vente, etc. de). 1. Elevage de veaux de boucherie et/ou bovins à l'engraissement ; transit et vente de bovins lorsque leur présence simultanée est supérieure à 24 heures, à l'exclusion des rassemblements occasionnels : b) de 201 à 400 animaux	250	E
2171	Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture renfermant des matières organiques et n'étant pas l'annexe d'une exploitation agricole Le dépôt étant supérieur à 200 m ³	210 m ³	D
3641	Exploitation d'abattoirs, avec une capacité de production supérieure à 50 tonnes de carcasses par jour	179 t/j	A et IED
3642.1	Traitement et transformation, à l'exclusion du seul conditionnement, des matières premières qu'elles aient été ou non préalablement transformées, en vue de la fabrication de produits alimentaires ou d'aliments pour animaux issus: 1. Uniquement de matières premières animales (autre que le lait exclusivement), avec une capacité de production supérieure à 75 tonnes de produits finis par jour	179 t/j	A et IED
2910.A.2	Lorsque l'installation consomme exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfié, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds ou la biomasse si la puissance thermique nominale de l'installation est : 2. Supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW	7,6 MW	D
1532-3	Dépôts de bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues 3. Supérieure à 1 000 m ³ mais inférieure ou égale à 20 000 m ³	2120 m ³	D
2925	Ateliers de charge d'accumulateurs, la puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW	50,6 kW	D
4735-1-b	Les quantités d'ammoniac susceptibles d'être présentes, pour des récipients de capacité unitaires supérieures à 50 kg, étant supérieures à 150 kg et inférieures à 1,5 tonnes	600 kg (2 x 300 kg)	D
2921-b	Installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par ventilation mécanique ou naturelle: b. La puissance thermique évacuée maximale étant inférieure à 3 000 kW	2500 kW	D
2661-1-c	Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) par des procédés exigeant des conditions particulières de température ou de pression (extrusion, injection, moulage, segmentation à chaud, vulcanisation, etc.), la quantité de matière susceptible d'être traitée étant supérieure ou égale à 1 t/j, mais inférieure à 10 t/j	<10 t	D

L'installation est non classée au titre des rubriques IOTA.

3 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROCEDES DE FABRICATION

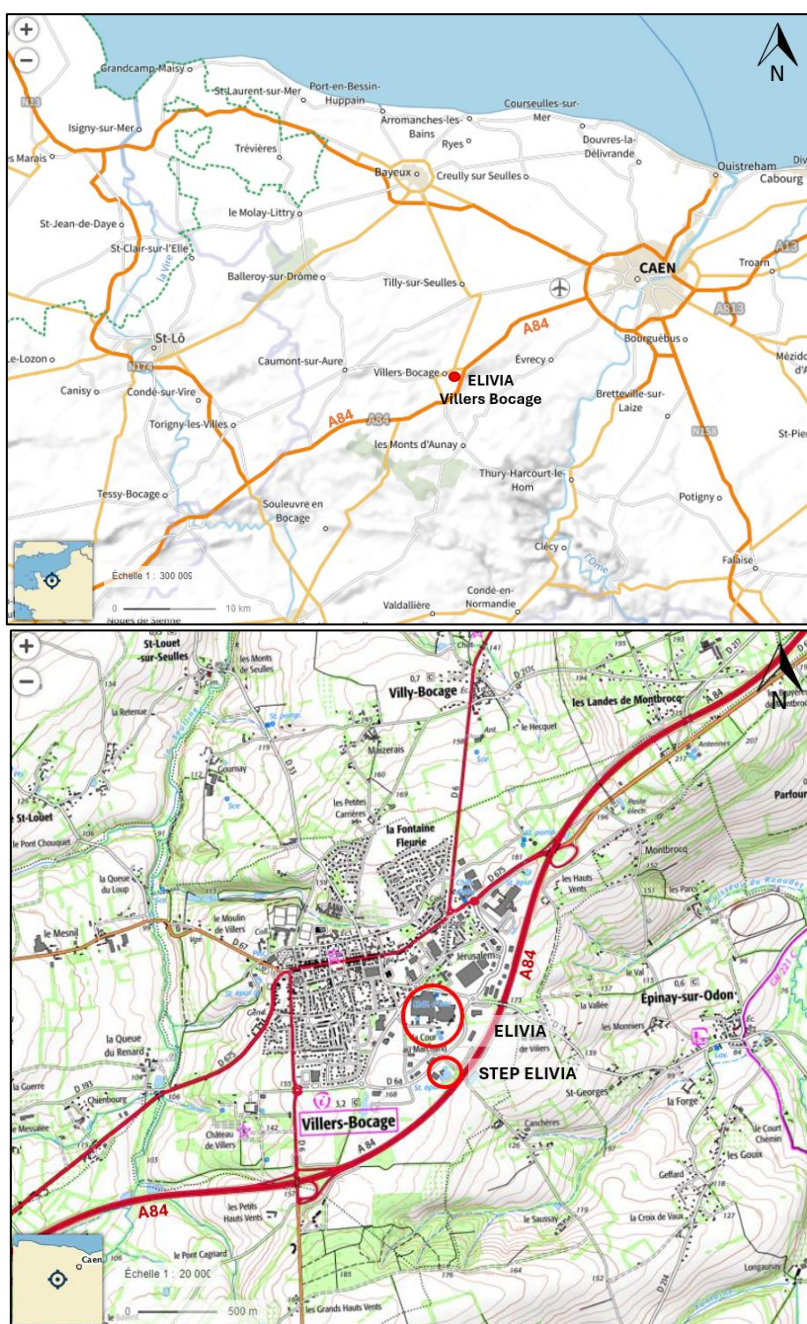
3.1 LOCALISATION

ELIVIA est implantée dans la zone d'activité de la commune de Villers-Bocage, dans le département du Calvados.

La commune de Villers Bocage est située à 20 km à l'ouest de Caen et 30 km à l'est de Saint-Lô.

Le site est accessible depuis la rue du chêne, à proximité de l'autoroute A84 reliant Caen à Rennes.

Localisation de l'établissement (extrait plan IGN et topographique Géoportail)



3.2 ENVIRONNEMENT DU SITE

L'environnement proche du site est principalement composé de la zone d'activité économique et industrielle, d'habitations et de parcelles agricoles. Le plan d'environnement détaillé est présenté pièce 12.

Extrait du plan d'environnement



Description de l'environnement du site (les distances sont indiquées vis-à-vis des limites de propriété cadastrales)

Secteur	Environnement en limite de propriété	Environnement proche	Environnement lointain ⁽¹⁾
Nord	RD71 Château d'eau	Bureaux, Laboratoire Habitations à 60 m Entrepôt de stockage DEGRENE	/
Est	RD6A	Activités commerciales, Magasin de matériel agricole, société de transport routier, société de travaux Autoroute A84 à 130 m	/
Sud	Rue de Canchères	Locaux médecine du travail, Plateforme de La Poste, diverses activités artisanales et commerciales Station d'épuration d'ELIVIA Zone d'aménagement en cours de construction au sud-ouest	Hameau de Canchères à 500 m
Ouest	Boulevard du 13 juin 1944 Rue du Chêne	Habitations à 30 m Activité textile, magasin agricole et silos de céréales	Hameau La Butte de Villers à 400 m Ecole primaire (Epinay-sur-Odon) à 1,7 km
Nord-ouest	Sens giratoire	Restaurant à 24 m Activités commerciales (La Maison.fr, Carrefour Market...) Centre-ville à 300 m	Ecole maternelle et primaire à 600m et collège à 850 m

⁽¹⁾ Points d'intérêts hors parcelles agricoles, zones boisées et habitations isolées.

3.3 PARCELLAIRE ET JUSTIFICATION DE LA MAITRISE FONCIERE

Les justificatifs de maîtrise foncière et un plan cadastral détaillé sont joints en pièce 4 (extractions cadastrales de la commune de Villers Bocage, plan cadastral) et pièce 5 (liste des parcelles et surfaces sur fichier numérique csv).

La surface totale des parcelles cadastrales de l'établissement est de 134 434 m² soit 13,4 ha.

Le foncier n'évolue pas dans le cadre du dossier.

3.4 DESCRIPTION DU SITE

Le plan suivant présente l'organisation générale du site en situation actuelle, ainsi que le projet de nouvelle salle des machines « SDM-E2 » et les nouvelles cuves d'eau chaude associées. Un plan de masse de l'établissement est joint en pièce 13.

L'activité du site a lieu dans un bâtiment unique. La chaîne de production débute dans les locaux au sud du site (bouverie/abattage) et la transformation de la viande et l'expédition se situent au nord selon le principe de « marche en avant ».

La plupart des locaux techniques (chaufferie, installations frigorifiques...) sont localisés à l'est du bâtiment ELIVIA (entre ELIVIA et SOFRINO).

L'accès poids lourds et véhicules légers se fait depuis la rue du chêne.

La société SOFRINO est implantée sur le même site industriel qu'ELIVIA. Il s'agit d'un établissement indépendant, qui exploite notamment un entrepôt frigorifique et des installations de production de froid à l'ammoniac. SOFRINO dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE en date du 22 janvier 2003 modifié.

Les parcelles du site industriel appartiennent à ELIVIA à l'exception de la parcelle et bâtiments de la société SOFRINO.

Les 2 sociétés disposent d'une entrée commune avec poste de garde au sud-ouest du site.

Organisation générale du site



3.5 PROCEDES DE FABRICATION

Les activités pratiquées par ELIVIA sur le site sont les suivantes :

- Abattage des animaux
- Première transformation (découpe des carcasses)
- Deuxième transformation (découpe de la viande)
- Troisième transformation (transformation en produit prêt à l'emploi)
- Quatrième transformation (transformation en produits cuits)

Le process du site est organisé sur le principe qualité-hygiène de « marche en avant » avec la réception de bovins et l'abattage au sud du site et l'expédition de produits frais ou surgelés au nord du site, sans croisement des flux de matière. Le nettoyage et l'expédition des carcasses se fait au sud-est du site.

L'activité de stockage de produits frais ou surgelés est assurée par la société SOFRINO.

Les besoins en froid d'ELIVIA sont les suivants :

- Froid positif : locaux frigorifiques, ressuage des carcasses
- Froid négatif : surgélation : steak haché surgelés

3.6 PRODUCTION DE FROID – SITUATION ACTUELLE

Le froid pour les besoins d'ELIVIA provient des installations de refroidissement à l'ammoniac suivantes :

- SDM-E1 : Salle Des Machines ELIVIA n°1
- SDM-S2 : Salle Des Machines SOFRINO n°2 (installation frigorifique située dans les locaux d'ELIVIA mais exploitée par SOFRINO)
- SDM-S3 : Salle Des Machines SOFRINO n°3 (dans les locaux d'ELIVIA mais exploitée par SOFRINO)

L'installation SDM-S1 est située et exploitée par SOFRINO ; elle est utilisée exclusivement pour les besoins en froid de SOFRINO.

Répartition de la production de froid en situation actuelle

Installation	Exploitant ICPE	Qté NH3	Distribution froid
SDM-E1	ELIVIA	2x300 kg = 600kg	Circuit secondaire CO2
SDM-S1	SOFRINO	7 075 kg	Besoin froid SOFRINO
SDM-S2	SOFRINO		Eau glycolée + direct NH3 pour surgélateur
SDM-S3	SOFRINO		Eau glycolée + direct NH3 pour surgélateur

Les installations frigorifiques SDM-S2 et SDM-S3 ainsi que les réseaux de distribution d'ammoniac sont exploitées au titre des ICPE par SOFRINO qui dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation du 22 janvier 2003 modifié pour l'exploitation de ces installations.

4 DESCRIPTION DU PROJET

4.1 LOCALISATION DU PROJET

Ces installations frigorifiques sont localisées au centre du site industriel, au niveau de la voie d'accès entre les bâtiments ELIVIA et les bâtiments de SOFRINO, à l'exception de la SDM-S3 qui se trouve au sud des locaux de 1^{ère} transformation d'ELIVIA.

La nouvelle installation SDM-E2 sera implantée en lieu et place de l'ancien entrepôt de stockage de produits chimiques, local adjacent au local SDM-E1 existant.

Localisation du projet (environnement proche)



4.2 NOUVELLE INSTALLATION FRIGORIFIQUE SDM-E2

ELIVIA à Villers-Bocage dispose actuellement d'une seule installation frigorifique fonctionnant à l'ammoniac « SDM-E1 ».

Le site est classé sous le régime de la déclaration au titre de la rubrique ICPE n°4735 pour une quantité d'ammoniac employée dans cette installation de 600 kg (arrêté préfectoral du 19 octobre 2015).

La majeure partie des besoins en frigories d'ELIVIA est fournie par 2 autres installations frigorifiques fonctionnant à l'ammoniac appartenant à la société attenante SOFRINO « SDM-S2 » et « SDM-S3 ».

En accord avec SOFRINO, ELIVIA prévoit la mise en service d'une nouvelle installation de réfrigération à l'ammoniac pour couvrir ses propres besoins qui sera nommée « SDM-E2 » par la suite. Après la mise en service de cette installation, ELIVIA n'aura plus recours aux boucles d'eau glycolée des installations frigorifiques SDM-S2 et SDM-S3 de SOFRINO.

Dans un second temps, ELIVIA envisage le remplacement de ses surgélateurs alimentés directement en ammoniac (depuis SDM-S2 et S3) par des surgélateurs au CO2 (distribution indirecte depuis SDM-E1).

A l'issue de cette deuxième phase (non défini à date), l'installation SDM-S2 sera complètement déracordée d'ELIVIA mais maintenue pour les besoins en froid de SOFRINO. L'installation SDM-S3 sera quand a elle définitivement supprimée.

Synthèse des évolutions des installations frigorifiques utilisées par ELIVIA

Installation	Distribution de froid actuelle	Evolution de la distribution de froid
SDM-E1	Circuit secondaire CO2 (froid négatif)	<u>2025/2026</u> : Ajout 2 échangeurs eau glycolée/CO2 sur le circuit CO2 après mise en service SDM-E2 (eau glycolée produite sur SDM-E2 servira à condenser le CO2 de SDM-E1 en cas d'indisponibilité des circuits NH3 E1)
SDM-E2	/	<u>Fin 2025</u> : mise en service de l'installation : distribution eau glycolée (froid positif)
SDM-S2	- Alimentation eau glycolée ELIVIA + SOFRINO (froid positif) - Alimentation directe NH3 surgélateur ELIVIA (froid négatif)	<u>Fin 2025</u> : Suppression alimentation eau glycolée ELIVIA après mise en service SDM-E2 Alimentation eau glycolée maintenue pour SOFRINO <u>Phase 2</u> (échéance non définie à date) remplacement surgélateur NH3 par surgélateur CO2 (alimenté par circuit CO2 SDM-E1)
SDM-S3	- Alimentation eau glycolée ELIVIA + SOFRINO (froid positif) - Alimentation directe NH3 surgélateur ELIVIA (froid négatif)	<u>Fin 2025</u> : Suppression alimentation eau glycolée après mise en service SDM-E2 <u>Phase 2</u>(échéance non définie à date) : remplacement surgélateur NH3 par surgélateur CO2 (alimenté par circuit CO2 SDM-E1)

La nouvelle installation SDM-E2 comportera 3000 kg d'ammoniac dès sa mise en service (pas de phase de renforcement comme indiqué dans le dossier cas par cas, la quantité maximale prévue dans l'installation reste identique).

Elle sera implantée dans un local existant non utilisé qui sera réaménagé conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'installation sera utilisée pour la production de froid positif et comportera des systèmes de récupération de chaleur pour la production d'eau chaude à 55°C et 85°C et le dégivrage du circuit eau glycolée.

L'installation comprendra une bouteille BP, une bouteille MP, 4 évaporateurs, 6 compresseurs, 2 condenseurs pour le dégivrage du circuit d'eau glycolée et 4 condenseurs adiabatiques positionnés sur la toiture de la salle des machines.

Le même circuit d'ammoniac alimentera 2 pompes à chaleur de 55°C (condenseur + sous-refroidisseur) et 85°C (désurchauffeur + condenseur + sous-refroidisseur) via 3 compresseurs isolés dans un local spécifique dit « PAC » en SDM-E2.

Les équipements sont repérés sur les plans d'implantation ci-après.

Le schéma frigorifique et le principe de fonctionnement de l'installation sont détaillés dans l'étude de dangers.

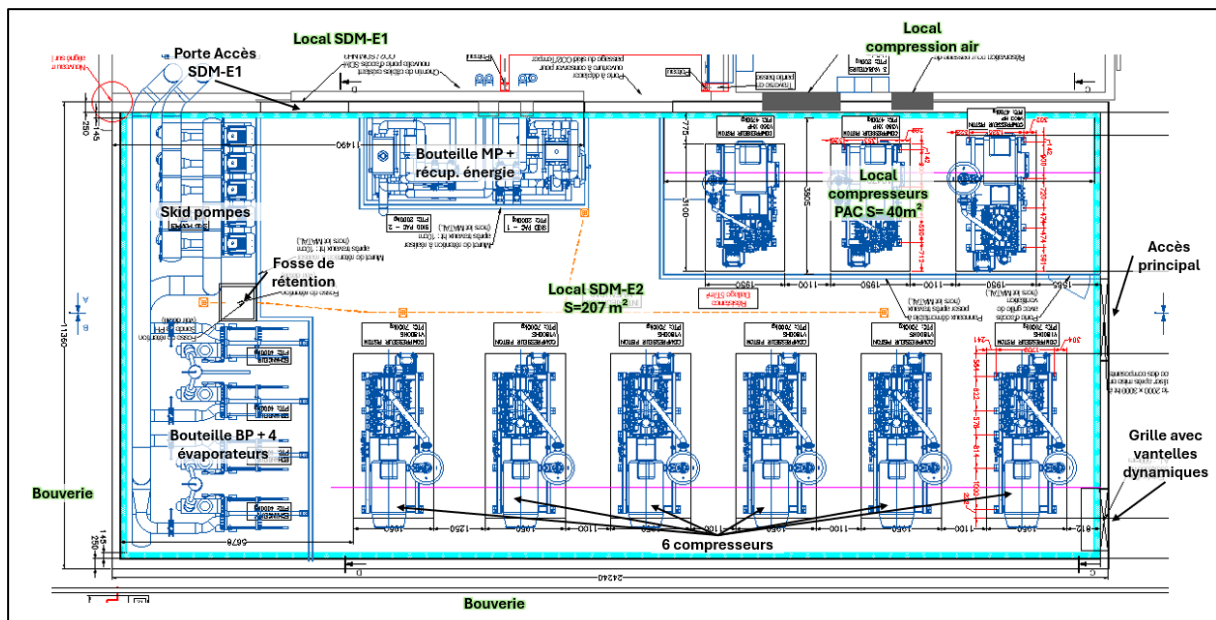
Ce projet prévoit également le remplacement des 2 cuves d'eau chaude existantes de 80m³ par 2 nouvelles cuves de 150m³ pour le stockage d'eau chaude à 55°C, et la création d'une seconde cuve de stockage d'eau chaude à 85°C de 100m³ à proximité de la cuve existante de 60m³ (voir localisation au point 3.4).

La SDM-E1 distribue le froid dans les ateliers (surgélation) à l'aide d'une boucle CO2 dont la condensation est assurée par les évaporateurs ammoniac de la SDM-E1.

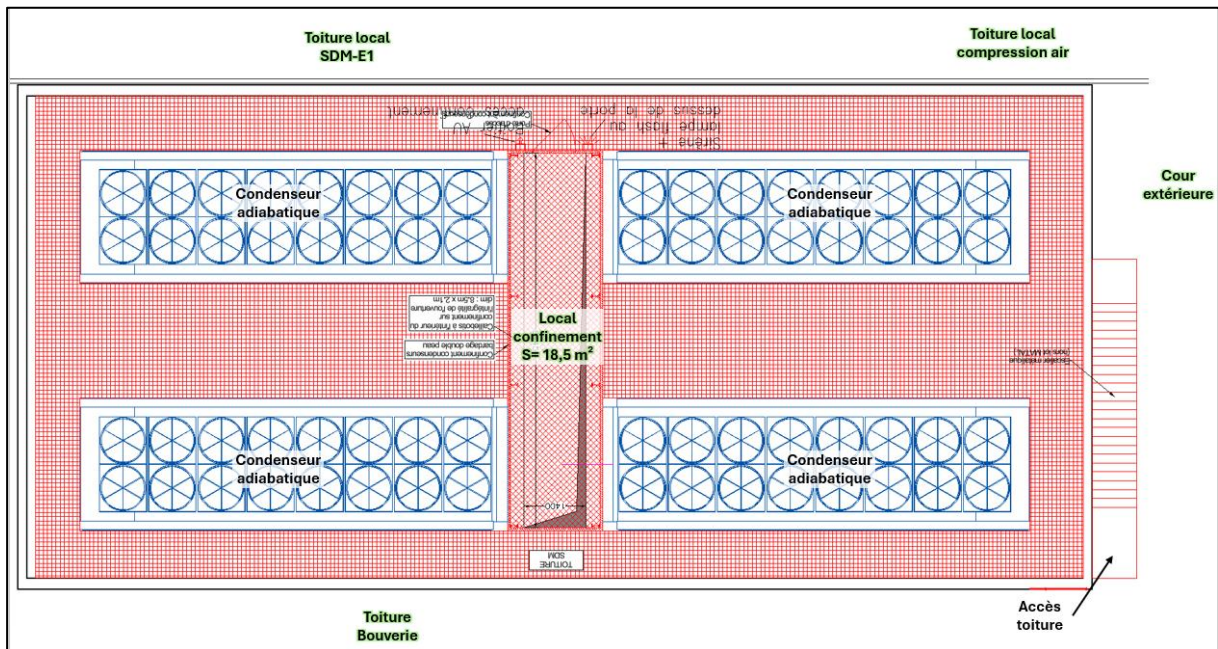
ELIVIA envisage également d'utiliser la production d'eau glycolée de sa nouvelle installation SDM-E2 pour condenser le CO2 de cette boucle en cas d'indisponibilité de l'installation ammoniac SDM-E1. Pour cela, 2 nouveaux condenseurs à plaques CO2/MPG de 500kW seront ajouté au circuit CO2 en parallèle des condenseurs à plaques CO2/NH3 existants.

Aucune modification ne sera effectuée sur les circuits ammoniac de l'installation SDM-E1.

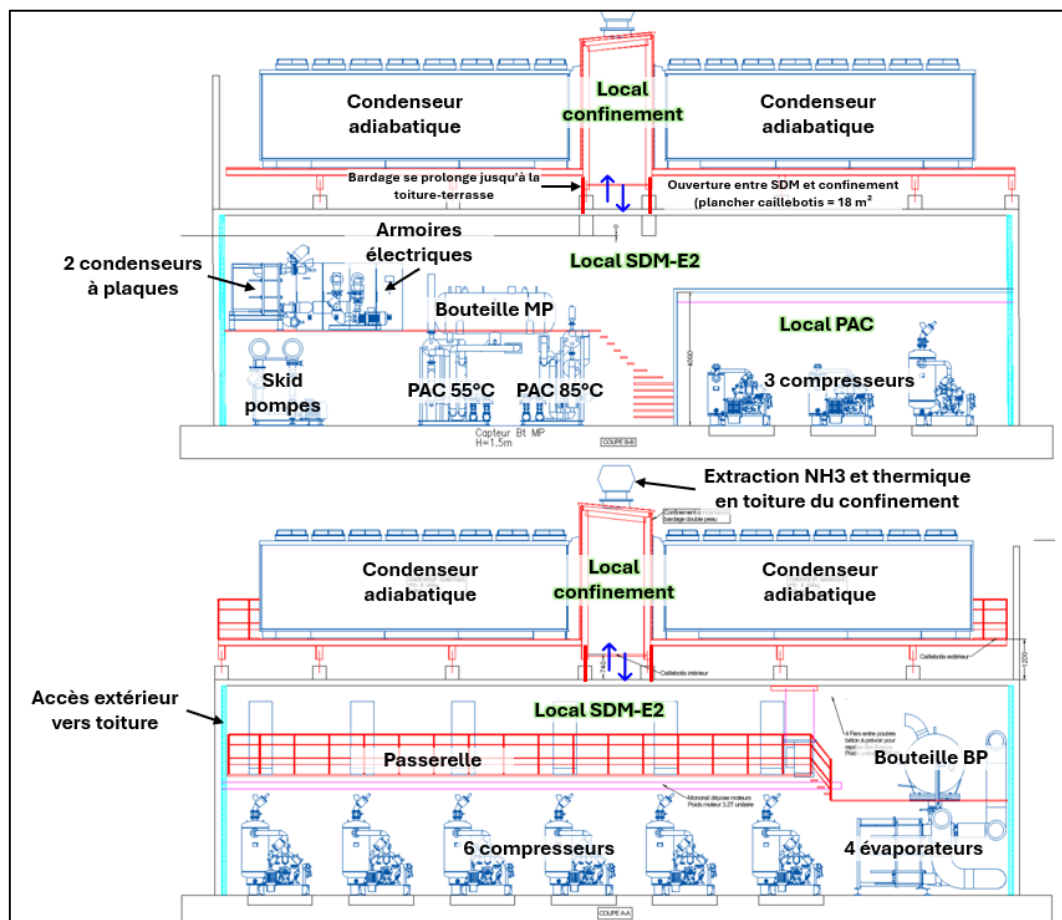
Plan d'implantation SDM-E2 RDC



Plan d'implantation SDM-E2 toiture



Vues en coupe de la SDM-E2



4.3 PRINCIPAUX OBJECTIFS

A l'issue du projet, ELIVIA sera autonome pour la production de froid positif et négatif sur son site et ne dépendra plus d'installations exploitées par SOFRINO. Ce gain en souplesse d'exploitation engendre également une amélioration de la maîtrise de ces installations frigorifiques et des coûts liées aux installations.

Par ailleurs, la mise en service d'une installation neuve, et le passage d'une distribution du froid directe par ammoniac (SDM-S3 et S2) à une distribution indirecte (CO2 et eau glycolée) permet de limiter sensiblement les risques.

L'enjeu est également énergétique, puisque la mise en place de dispositifs de récupération de chaleur fatale et pompe à chaleur, intégrée au circuit pour le chauffage de l'eau et les besoins de dégivrage, permettront de réaliser des économies de gaz naturel.

Enfin le recours à des condenseurs adiabatiques plutôt qu'à des condenseurs évaporatifs a deux intérêts majeurs : la réduction des consommations d'eau et l'absence de risque de développement de légionnelle.